

des éléments rédhitoires », d'après un membre du jury.

La Cogedim envisageait de nombreuses extensions « qui écrasaient le patrimoine de sa modernité ». La Compagnie de Phalsbourg, elle, prévoyait de descendre une partie de la place de la République d'un niveau, devant les ailes est et ouest. Une sorte de nouvelle dalle qui aurait pu poser des problèmes en termes de sécurité publique.

C'est donc Frey qui a été désignée, à l'unanimité. Une des propositions la moins audacieuse, selon un proche du dossier, qui y voit le signe de la « frilosité » architecturale de Rennes. Le lauréat rétorque que les consignes de la Poste immo et la Ville étaient claires : pas question de se lancer dans un projet trop disruptif. Et ajoute : « Notre proposition de retravailler l'espace public autour du bâtiment en découvrant la Vilaine à certains endroits a dû jouer aussi (lire p.34). »

POUR IMPLANTER CINQ BANGS, ON FAIT VOTER TOUTE LA VILLE. LÀ, LA DÉCISION S'EST PRISE DANS UN BUREAU

GURVAL GUIGUEN,
du groupe Alternance 2020

À croire que la découverte de la Vilaine à République serait actée. Sur ce point, la Ville temporise. Si le Palais du commerce n'est pas dans le giron de la municipalité, ses abords relèvent exclusivement de son ressort.

« Frey ne fait qu'une proposition sur l'espace public. Nous discuterons de tout cela avec les habitants dans le cadre de la consultation de Rennes 2030 et de la campagne pour les municipales, où chacun devra se positionner sur cette question », promet Marc Hervé. Pas question de prêter, une nouvelle fois, le flanc à la critique sur l'absence de concertation. ●

CEUX QUI ONT PRIS LA DÉCISION

Le jury était composé de neuf membres. Trois corps de métiers étaient représentés à égalité. Il était coprésidé par Nathalie Appéré et par le secrétaire général du groupe la Poste.

Pour la Poste : Philippe Bajou, secrétaire général du groupe la Poste, Rémi Feredj, directeur général de Poste immo et Camille Gehin, directrice des projets de Poste immo.

Pour la mairie : Nathalie Appéré, maire, Sébastien Sémeril, adjoint à l'urbanisme, et Marc Hervé, adjoint au commerce.

Pour les experts : Roland Carta, architecte basé à Marseille, Jacques Cholet, architecte de la région parisienne et Vincent Cornu, architecte conseil de la Ville de Rennes.

ET MAINTENANT ? « LE PROJET PEUT ENCORE ÉVOLUER »

Devant les réactions suscitées par son projet, le groupe Frey cherche la parade. Et insiste sur les évolutions qu'il pourrait connaître d'ici à 2025, date prévue de la fin des travaux.

Le 5 février, le lauréat du concours pour le Palais du commerce a été annoncé en grande pompe. Mais le groupe Frey, qui a sabré le champagne, fier d'avoir remporté ce projet historique, se réveille un peu avec la gueule de bois.

Si son projet suscite l'enthousiasme chez certains, il s'est aussi attiré une pluie de critiques (lire ci-contre). À Frey, on les vit mal. Certains y voient même des « règlements de comptes ». L'entreprise aurait-elle sous-estimé la sensibilité du lieu et le contexte politique pré-municipales ? Pour l'heure, elle cherche à temporiser. « Le projet est à long terme et peut encore évoluer. » De nombreuses inconnues subsistent. L'architecte des Bâtiments de France (ABF) devra nécessairement donner son accord au permis de construire, délivré par la mairie. Ce n'est pas gagné. La mairie s'attend à des discussions compliquées (lire p.34).

Les autres changements possibles concernent les enseignes annoncées aujourd'hui (Decathlon city, AMPM, Citadium, le groupe hôtelier Marriott ou encore Lego). À ce stade, elles en sont à la déclaration d'intention, non-contractuelle. Aucun bail n'a donc été signé. Seront-elles toujours partantes en 2025 ? En six ans, une éternité en économie, leur stratégie commerciale peut totalement changer. « L'école de cuisine (de Thierry Marx) et le musée Lego sont des certitudes, assure le groupe Frey. Mais la programmation commerciale n'est pas définitivement arrêtée. »

À l'heure où nous bouclons, la Poste immo, la Ville et le groupe Frey devaient bientôt se rencontrer. Au programme, l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication pour faire face aux réactions contrastées. Le volet environnemental et culturel devrait y tenir une bonne place.

« Les aspects culturels du projet n'ont pas non plus été beaucoup soulignés dans les parutions qu'il y a eues (lire p. 32). Nous communiquerons dessus quand nous serons prêts à le faire. » Avec peut-être plus de détails sur l'aménagement intérieur du Palais qui, pour l'instant, garde son mystère.